

## PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

## PERMANENCES PHARMACIES :

A ce jour, aucune permanence ne nous a été communiquée.

## INFIRMIERS :

Cabinet Infirmier : Tél. : 04 73 53 15 82

Cabinet Thoury-Berry : Tél. : 06 28 32 35 26

Cabinet Virginie Morand : Tél. : 06 59 55 55 97

## AMBULANCE : Ambulance agréée

CHALEIL & Cie. : 04 73 51 23 23

VETERINAIRES : 04 73 51 22 29 (animaux de compagnie), 04 73 51 29 21 (animaux de ferme), 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

## DEPANNEURS/REMORQUEURS :

Garage FAYET SAUZEDE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 ou

06 08 30 34 86

Garage Flo Flash Auto : 04 73 51 01 58

## TAXIS : JUILLARD : 04 73 53 00 17 ou

06 85 92 71 23 - M. MICHEL : 0473955135

ou 06 09 66 84 46

## URGENCES : POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

## MISSION LOCALE :

Sylvie DEFRADAS reçoit les lundis toute la journée (bureau n°2). ☎ 04 73 80 49 69 ou 06 70 43 22 53

**ASSISTANTES SOCIALES :** Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville : **les mardis sur rendez-vous pour les usagers déjà suivis et les jeudis matins pour les usagers non connus.** (locaux sociaux 04 73 51 22 94)

**En cas d'urgence, 04 73 80 86 40**

**PUERICULTRICE:** Consultations nourrissons sur rendez-vous au 04 73 80 86 40., le 1er vendredi du mois de 8h30 à 12h00 et le 3ème vendredi du mois de 13h30 à 17h00.

17 avenue de la gare, résidence les Jardins.

Permanences puéricultrices PMI : sans rendez-vous, le 2ème et 4ème vendredi matin de 9h à 12h - Résidence les Jardins 17 avenue de la gare

**CARSAT = CRAM :** le 3ème mercredi de chaque mois sur rendez-vous au 3960 ou au 09 71 10 39 60

**CPAM :** Permanence le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 16h 30. (Locaux sociaux)

## **Permanence assistante sociale (CARSAT**

**Auvergne) :** sur rendez-vous le 2ème jeudi de chaque mois, de 9h à 12h - Locaux sociaux : 04 73 51 74 02

**CAF :** Permanence tous les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30, locaux sociaux place de la Victoire.

## **MSA Auvergne : Frédéric VAUTRELLE,**

**Conseiller en Protection Sociale** reçoit tous les mardis de 9h à 12h, dans les locaux de la MSA, 17 avenue de la Gare à Courpière.

**RAM : Ateliers d'éveil :** lundi de 9h à 11h, jeudi de 9h à 11h et vendredi de 9h à 11h. Pas d'ateliers pendant les vacances scolaires.

## **Permanences :** (pendant période scolaire)

Lundi de 14h à 16h, mardi de 9h à 11h & 14h à 16h, (pendant vacances scolaires) jeudi de 9h à 11h. Tél. : 09 81 46 23 68

**OPHIS : Tous les 1ers mardis de chaque mois de 14 h à 16 h, bâtiment rose, locaux sociaux bureau n°1. ☎ 04 73 51 14 20**

## ● PERMANENCE CONSEILLER GENERAL

### CONSEILLER GENERAL

André WILS. Permanences tous les mardis de 9h à 11h, 24 Bd Vercingétorix 04 73 51 23 05

## ● CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2014

### 1) Inquiet sur les projets du Gouvernement en matière d'organisation territoriale, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité la motion suivante :

« La modernisation de l'organisation territoriale du pays (collectivités et services de l'Etat) est un véritable enjeu pour notre République. Elle nécessite un large débat public et ne saurait se réduire à une approche budgétaire et médiatique du « millefeuille territorial ».

La réduction du nombre de régions, la suppression des conseils généraux et la refonte de l'intercommunalité annoncées par le Président de la République et le Premier ministre ne seront pas sans conséquences sur la cohésion territoriale de la France et la mise en œuvre des services publics de proximité. Une réforme d'une telle ampleur ne peut être conduite dans la précipitation sans concertation avec les populations, les territoires et les élus.

L'égalité des citoyens et des territoires devant les services publics suppose le maintien d'un échelon départemental de proximité, à mi-chemin entre le bloc communal et intercommunal d'une part et des régions agrandies d'autre part. Le département est l'échelon pertinent des solidarités sociales et territoriales et la collectivité départementale est un partenaire indispensable aux communes et intercommunalités.

C'est pourquoi le Conseil Municipal demande :

- qu'un large débat associant élus et citoyens soit ouvert sur l'organisation administrative de la France ;

- que toute réforme territoriale ait pour objectifs premiers l'efficacité des services publics de proximité et l'égalité des territoires, dans l'esprit de la décentralisation des années 1980 ;

- que l'échelon départemental de proximité, garant des solidarités sociales et territoriales, soit maintenu ;

- que la clause générale de compétence des communes, départements et régions soit maintenue jusqu'à la mise en œuvre de la réforme ».

### 2) Le rempart

#### Le projet urbain et patrimonial

Pour prendre en compte le refus de l'Architecte des Bâtiments de France de limiter la reconstruction du rempart à 7 mètres et d'installer un belvédère à mi-hauteur, la Ville tente actuellement l'acquisition amiable de la propriété Rogane pour y installer un belvédère haut. Cela permettra par l'abrasement des ruines et par la démolition envisagée du logement d'urgence fissuré (appartenant à la Ville) de retrouver un accès public plus large au belvédère haut et à l'escalier en pierre qui sera restauré. Cela dégagera aussi une vision plus globale mettant en valeur la tour médiévale en arrivant depuis l'église ou la place de la Victoire et aussi depuis le parc Lasdonnas en contrebas du rempart reconstitué à l'identique à 12 mètres au droit de l'éboulement (après confortation de l'escarpement de la ville haute).

Si le budget le permet, il est envisagé dans un 2<sup>ème</sup> temps de tenter l'acquisition amiable de la copropriété de MM. Meyer, Chaloner et Gelinat afin de la démolir pour dégager un autre tronçon du rempart historique côté parc Lasdonnas et pour ouvrir une vue sur le parc côté place de la Victoire. Cette démolition permettrait aussi de surveiller l'état du rempart et de le conforter dans le temps si besoin : (remplacement des pierres qui tombent, drainage des zones humides, traitement des fissures qui apparaîtraient...).

#### Le projet financier

Si les clous sont inévitables pour retenir les terres et lever le péril, les tirants (d'un diamètre supérieur et ancrés plus profondément), eux, sont évitables : une économie substantielle en est attendue.

Autre choix, passer un marché « à procédure adaptée » pour pouvoir négocier au moment de l'analyse des offres des entreprises. Un autre élément financier non négligeable est l'activation du dossier d'assurance de la Ville sur le sinistre, démarche qui devrait aboutir dès cet été.

Les équilibres financiers devraient donc être finalisés en août 2014 et l'entreprise retenue désignée mi-septembre. Cela nous permettra d'envisager sereinement les mois de préparation du chantier pour un démarrage effectif des travaux en décembre prochain, ce qui préserve les subventions attendues.

# Infos Municipales

## ● PERMANENCES DE MADAME LE MAIRE

Madame le Maire, Christiane SAMSON, reçoit sur rendez-vous les mardis de 8h30 à 10h30 et les vendredis de 16h00 à 18h00.

## ● PERMANENCES DES ADJOINTS

**Philippe CAYRE** (vie économique, personnel communal, sécurité) : Vendredi de 9h00 à 10h30, sur rendez-vous

**Catherine MAZELLIER** (vie associative : culture, jeunesse et sports) : sur rendez-vous après 17h00

**Mohammed OULABBI** (solidarité : personnes âgées, petite enfance et handicapés) : Lundi de 9h30 à 11h20 et Jeudi matin de 9h30 à 11h20

**Jeannine SUAREZ** (affaires générales : fêtes et cérémonies) : Jeudi de 9h00 à 12h00

**Bernard PFEIFFER** (urbanisme, travaux) : Mardi de 9h00 à 12h00

**Dominique LAFORET** (Développement durable, Patrimoine, Tourisme, Communication) : Lundi de 14h00 à 17h00

## ● PERMANENCES DES ELUS DE L'OPPOSITION

**André IMBERDIS, Jean-Luc PRIVAT, Elisabeth BESSON, Eric BOISSADIE, Elisabeth PRADEL, Carole SALGUEIRO** : pas de permanence en juillet et août

## SERVICE ETAT-CIVIL, ADMINISTRATION GENERALE

### OUVERTURE DE LA MAIRIE

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h.

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le N° d'astreinte : 06.30.65.81.64

## BIBLIOTHEQUE

Ouverture le mardi 9h-12h/14h-18h, mercredi et vendredi 14h-18h et samedi 10h-12h

**Fermeture exceptionnelle de la bibliothèque le samedi 12 juillet 2014.**

## CCAS

lundi - mardi - jeudi matin -vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

## SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h

## SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée ainsi que tous les matins (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00).

## ETAT-CIVIL

Toutes nos félicitations aux parents de : Naël BOUDAHLA né le 21 juin 2014.

### 3) Menace pour la sécurité ?

Lors du Conseil municipal du 30 juin, M. Pfeiffer a fait une information sur un risque d'éboulement d'une partie de l'ensemble Sainte-Marie. Il s'agit d'un bâtiment du début du 20<sup>ème</sup> siècle, vétuste, extrêmement dégradé et inutilisé depuis très longtemps. Il est situé dans le prolongement du porche d'entrée rue Gambetta. La démolition partielle est étudiée pour des raisons de sécurité.

4) **Adoption d'une charte d'entretien des espaces verts** afin de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires (pesticides) par les services communaux dans le traitement des espaces publics mais aussi démarche d'information de la population dans l'intérêt de préserver l'environnement dont les eaux à Courpière.

5) Le Conseil a donné son accord pour grouper ses commandes de gaz naturel avec le Département afin de pouvoir négocier un prix d'achat plus intéressant.

Le week-end du 28 et 29 juin a été très riche en animations à Courpière :  
course de côte, festival country,  
Nous en parlerons dans le bulletin de la semaine prochaine.

## ● REUNION SUR LA SIGNALÉTIQUE

La réunion sur la signalétique s'est tenue le 25 juin dernier avec 19 personnes.

La réglementation étant très contraignante dans ce domaine, il semble judicieux d'agir en deux temps.

1) En 2014 il est proposé de démarrer par le **fléchage de l'Office du Tourisme et la mise en place de trois panneaux d'entrée de ville** (venant d'Ambert, Lezoux et Thiers). Le contenu devra être assez bref pour être lu en passant en voiture à vitesse réduite (zone urbaine) :

« **Courpière, bourg de caractère, vous accueille avec ses nombreux commerces et services, ses antiquaires, ses producteurs locaux, sa piscine, son marché de pays du mardi matin** »

Le message pourrait être associé à une image patrimoniale à définir.

Parallèlement, nous invitons les industriels, artisans, commerçants et producteurs de Courpière qui le souhaitent, à remettre en Mairie **une carte de visite actualisée** afin que l'on puisse créer un plan localisant chacun. **Ce panneau serait destiné aux piétons et placé au dos des**

**6 panneaux d'information existants** : Boulevard Gambetta, Place de la Libération, avenue de Thiers, avenue Lafayette, aux feux tricolores et au rond-point de Lagat.

Il pourra être actualisé tous les ans.

2) En 2015, nous voulons étudier **la refonte globale de la signalétique** avec l'aide de professionnels pour aboutir à un projet cohérent et attractif mettant en valeur les qualités de notre ville dans le Parc Livradois- Forez.

## ● AVIS AUX ASSOCIATIONS

### AGENDA DES FESTIVITES 2014-2015

Si vous souhaitez que vos manifestations publiques jusqu'en août 2015 figurent dans l'agenda des festivités 2014-2015 qui paraîtra en septembre, un imprimé est à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Il conviendra de le remplir et nous le retourner **au plus tard le 4 juillet 2014.**

## ● PHOTOS DE LA ROSIERE 2014

Remerciements à Monsieur GRUDET Denis, photographe, pour les photos qu'il a prises lors des fêtes de la Rosière.

Vous avez la possibilité de les consulter sur le site internet [www.alba-photographie.com/](http://www.alba-photographie.com/) et de les commander, rubrique « Accès à vos albums privés »

Saisissez : - Identifiant : **DG8-rosiere** - Mot de passe : **2014**

## ● CINEMA REX

« **SOUS LES JUPES DES FILLES** »  
Comédie Française 2014.  
Durée : 1h56

« **MALEFIQUE** » ETATS 2014.  
Fantastique de Robert Stromberg avec Angelina Jolie...  
Durée : 1H37

Séances :  
Vendredi 4 juillet à 20h30  
Lundi 7 juillet à 20h30

Séances :  
Samedi 5 juillet à 20h30 (3D)  
Dimanche 6 juillet à 17h30

● « CHEVALMANIA ET LES MILLE ET UNE NUITS »

**SAMEDI 12 JUILLET 2014 – COURPIERE 63 – Parc Lasdonnas  
PROGRAMME 11EME EDITION**

**A partir de 9h : les randonnées**

Randonnée des cavaliers sur inscription -2 parcours au choix : 15 km ou 25 km

*Attention, le cheval n'est pas fourni !*

Randonnée en attelage sur inscription : 14 km

*Attention, l'attelage n'est pas fourni !*

10 € +16 ans/5 € -16 ans

Départ des randonneurs entre 9h et 10h, Parc Lasdonnas

Ravitaillement sur chaque parcours - Repas offert à l'arrivée (sur inscription)

Apéritif offert le soir.

(Bulletin d'inscription à renvoyer à Mairie de Courpière - Isabelle Hubert - 63120 COURPIERE.

Tél. : 04 73 53 01 21 – inscriptions jusqu'au 8 juillet – Rens : Robert Beauregard : 06.98.92.68.31)

**A partir de 15h30 :**

Venez découvrir les danseuses orientales du « Cabaret des Bellydanseuses », les spectacles de la Compagnie L'ART EST CABRE, et du Domaine Equestre des Rioux, ou venez faire votre baptême à dromadaire ou à poney, ou une balade en calèche !

Venez aussi visiter l'exposition sur les dromadaires.

Et pour vous régaler, un stand de pâtisseries orientales et de thé à la menthe vous attend !

Stand de loisirs créatifs gratuit pour enfants, maquillage de la Fée Malou...

**A partir de 19h30 :**

**Repas oriental** des MILLE ET UNE NUITS du traiteur GAUDON

(plateau repas froid) : 15 € adultes/ 7 € -12 ans.

Réservation Mairie de Courpière et sur place.

Suivi du bal populaire de l'orchestre RECORD MUSETTE d'Augerolles.

Et à la nuit tombée, grand spectacle équestre nocturne de la compagnie CARACOLE.



● UDSM 63

**Concerts organisés par les centres de vacances musicales Eté 2014**

Vendredi 11 juillet à 20h, dans la cour du lycée de l'Institution Saint-Pierre à Courpière.

Vendredi 18 juillet à 20h, à l'Espace Couzon-Coubertin à Courpière.

# Infos Associatives

● ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ANIMATION (A.I.A)

L'A.I.A. vous propose une **initiation à l'escalade sur le rocher naturel de Ceyrat le samedi 19 juillet de 14h à 17h.**

Travail en binôme accompagné par un moniteur pour 12 € / personne.

Vous pouvez venir en minibus au **départ de la Mairie de Courpière pour 4 €, départ à 11h30** et apporter votre pique-nique.

**Inscriptions jusqu'au 4 juillet au 04 73 51 26 77.**



● FNACA COMITE DE COURPIERE

Commémoration des combats de Juillet 1944 **au Brugeron et à Vollore-Montagne : samedi 5 Juillet.**

Les adhérents disponibles sont invités à participer à cette commémoration. **Rendez-vous à 8h45, place de la Gare.**

● FNACA COMITE CANTONAL

Prochaine réunion vendredi 25 juillet à 14h30, Espace Couzon-Coubertin à Courpière.

**Dates à retenir - Cérémonies**

14 Juillet à 9h à Aubusson

20 Juillet à 11h30 à Augerolles

● ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles remercie les 93 donateurs dont 3 nouveaux.

Nous vous attendons encore plus nombreux **le vendredi 29 août 2014.**



# Infos Diverses

## ● MESSES

**Samedi 5 juillet :**  
18h30 : Saint-Gervais  
sous Meymont

**Dimanche 6 juillet :**  
9h30 : Vollore-Ville  
10h30 : Courpière  
11h : Sainte-Agathe  
11h30 : La Renaudie  
18h30 : La Chapelle  
Agnon

## ● A SAVOIR

### - Ouverture de la déchèterie :

Lundi de 14h à 18h et du Mardi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

- **La Bijouterie LEBRUN** remercie sa fidèle clientèle. A partir du mercredi 2 juillet, liquidation totale du stock (autorisation préfectorale 2014/49). Fermeture définitive le samedi 9 août.

### - Relais Assistantes Maternelles :

Pour cause de réunion, la permanence du lundi 7 juillet après-midi n'aura pas lieu. Merci de votre compréhension.

*La responsable du RAM, Nathalie LAMELAS*

- **Restaurant La Cave à Juliette** : horaires d'été (de juillet jusqu'à mi-août) : les midis du lundi au dimanche inclus (sauf samedi midi), les soirs le mercredi, jeudi, vendredi et samedi. Tél. : 04 73 53 08 64.

- **Particulier vide maison et granges** : bricolage, jardinage, meubles à vendre le 5 et 6 juillet à Billotte 63120 COURPIERE (vers Château de la Barge - fléché de Courpière direction Vollore-Ville). Tél. : 06 07 43 15 68.

## ● A LOUER / A VENDRE

- **A louer** urgent centre-ville Courpière, grand duplex 100 m<sup>2</sup>, avec cuisine ouverte sur grande pièce à vivre + mezzanine, 3 chambres, gaz de ville, libre début août, 530 €. Tél. : 06 20 95 31 81.

- **A louer** appartement de type T4 bis, environ 130 m<sup>2</sup>, 3 chambres, grand séjour, bureau, buanderie, cuisine américaine, bien exposé, gaz de ville, cour fermée, possibilité garage, potager, loyer mensuel : 645 € hors charges, libre début août. Tél. : 04 73 53 10 77.

- **A louer** T2, centre-ville, 2ème étage, 2 pièces de 40 m<sup>2</sup>, cuisine équipée, VMC, salle de bains, w.c séparé, couloir, refait à neuf, 300 € + charges 30 €. Tél. : 06 11 85 78 12.

- **Cherche** petite maison Courpière et environs, type 3 ou 4 avec petit terrain pour le mois de septembre. Tél. : 06 68 93 18 12.

## ● ANIMAUX

- **Donne petits chatons** contre bon soins, 3 mois, sevrés, couleur (2 noirs et jaune et 2 gris et noirs). Tél. : 06 77 44 62 98 ou 04 73 80 26 14 ou 06 27 68 44 34.

- **Chat perdu cherche son maître** : Un petit chat mâle, noir et blanc, comme Félix le Chat, âgé d'environ 1 an, erre vers la Route de Clermont. S'il vous appartient, merci d'appeler le 06 81 20 61 29.

- **Donne chatons** à la fin du mois, 2 mâles et 1 femelle. Tél. : 06 64 35 86 70.

## ● ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE : INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions pour la rentrée 2014 concernent les enfants non inscrits nés en 2011 et 2012.

Les démarches à suivre sont les suivantes :

1. Se rendre à la Mairie de votre résidence avec un justificatif de domicile et le livret de famille afin d'obtenir un certificat d'inscription.

2. Se rendre ensuite à l'école avec le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.

Les inscriptions se dérouleront : **sans rendez-vous, les mardis et les jeudis après-midi de 13h30 à 16h30.**

**Ou sur rendez-vous tous les jours après 16h30 au 04 73 53 16 77** (merci de laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées).

**Rappel :**

Semaine de 4 jours et demi - Accueil des enfants de 2 ans (TPS) à 5 ans (GS) - 5 classes, 5 enseignants, 5 ATSEM - Restaurant scolaire à partir de 3 ans, avec accompagnement au repas par l'AIA - Garderies : matin (dès 7h20), midi (de 11h30 à 12h15), soir (jusqu'à 18h15) - Mise en place des TAP dès la rentrée (temps d'activités périscolaires)

*La Directrice, Mme Sandrine CARAT*

# SPORT

## ● FLASH TEAM JUNIORS

### Résultats championnat de France

#### Caisses à savon à Lézigneux

**Catégorie C4 sport** : Loïc PERRIER, 20ème sur 42 sélections

**Catégorie C3** : Rémi SABLONIERE, 7ème sur 16 sélections

**Carioli** : Corentin SABLONIERE et Romain ALEJO, 9ème sur 12 sélections



## ● FOYER LAIC SECTION HANDBALL

**Samedi 5 juillet au lac d'Aubusson d'Auvergne de 10h à 18h**, nous organisons notre deuxième tournoi sandball : tournoi ouvert à tous, pour les plus de 16 ans (licencié ou non). Les équipes doivent être composées de 5 joueurs minimum avec au moins une fille par équipe. Le tarif est de 5 euros par personne (gratuit pour les licenciés du club). Inscription sur place.

Nous vous attendons nombreux pour ce moment sportif et festif, que ce soit pour jouer ou regarder.

## ● ASSOCIATION GYM TONIC

L'assemblée générale de l'Association GYM TONIC aura lieu le **Mardi 8 juillet 2014 après le cours à 20h30 - Gymnase Loïc Charpentier**

**Ordre du jour** : bilan des activités - bilan financier - Questions diverses - Election des membres du Bureau

Exceptionnellement, pour ce dernier cours de l'année, mardi 8 juillet, un seul horaire de 19h30 à 20h30.

*Les membres du Bureau*

## ● T.C.COURPIEROIS

Encore honneur à nos dames 1. Déjà assurées de monter en 1ère série départementale pour la saison 2015, elles ont clôturé de façon magistrale ce championnat interclubs en étant championnes du Puy-de-Dôme en triomphant de l'E.S. GERMINOISE par 3 à 2.

Cette série complète de victoires, le club la doit à : Anne-Sophie GOSSELIN (capitaine), Dominique GENEST, Agnès TISSOT, Christelle SEGARRA, Claudie PIAT et Margaux GRALL.

## ● VENEZ ESSAYER LA ZUMBA !

Stage de zumba organisé par l'association Pas à Pas. Samba, salsa, merengué, soca... :

**Mardi et jeudi de 20h à 21h, les trois premières semaines de juillet.**

**Tarif : 8 € / cours - 5 € / cours adhérents Pas à Pas**

Cours dispensé par un professeur diplômé d'Etat en danse et en gym, instructeur zumba B1 et B2.

**Contact et réservation au 06 86 79 09 73.**

## Courpière



**MAIRIE DE COURPIERE** - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎: 04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

**Courriel** : [mairie@ville-courpiere.fr](mailto:mairie@ville-courpiere.fr) - **Site Internet** : [www.ville-courpiere.fr](http://www.ville-courpiere.fr)

Edité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2250 exemplaires - Gratuit

Directrice de la Publication et de la Rédaction : **Christiane SAMSON**